

Evénement de rentrée du Business Club France-Luxembourg

Travailler avec le Luxembourg ou s'y implanter : Quel accompagnement ?

Organisé début octobre en étroite coopération avec la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et l'Ambassade du Luxembourg en France, l'événement de rentrée du BCFL (Business Club France-Luxembourg), a permis de réunir une centaine de personnes en la Résidence de l'Ambassadeur S.E. Mme Martine Schommer.

Autour de la thématique «Travailler avec le Luxembourg ou s'y implanter : Quel accompagnement ?», les différents orateurs se sont attachés à présenter le Luxembourg, son économie dynamique et diversifiée, ainsi que ses structures d'accueil et de soutien à l'adresse d'un public d'entrepreneurs principalement.

Ces derniers, intéressés par des échanges approfondis ou ayant des projets d'installation ou de création de société au Grand-Duché, ont ainsi pu avoir un aperçu détaillé des différentes options s'offrant à eux pour s'implanter ou travailler avec le voisin luxembourgeois.

La rencontre, introduite par un cocktail convivial, a tout d'abord, laissé la place au mot de bienvenue de Martine Schommer, récemment nommée en qualité d'Ambassadeur du Luxembourg en France. Revenant sur le lien étroit entre les deux pays, Martine Schommer s'est félicitée de l'intensification des relations économiques bilatérales ces dernières années et notamment depuis 2014, date à laquelle a été créé un poste d'attaché Economique et Commercial auprès de l'ambassade du Luxembourg en France.

Saluant par ailleurs le rôle et le dynamisme du BCFL dans ce contexte, Martine Schommer a ensuite cédé la parole à Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce du Luxembourg.



De gauche à droite : Tom BAUMERT, CEO de la House of Entrepreneurship, Carlo THELEN, Directeur Général de la Chambre de Commerce du Luxembourg, S.E. Mme Martine SCHOMMER, Ambassadeur du Luxembourg en France, Karin SCHINTGEN, CEO de la House of Start-ups et Martin GUERIN, CEO de nyuko et du LCI (Luxembourg City Incubator)

Carlo Thelen s'est, à son tour, réjoui des initiatives nombreuses portées par le BCFL, lancé en 2015, et représentatif, tant dans ses actions que dans sa structure, de la diversité du tissu sectoriel luxembourgeois. Carlo Thelen a notamment évoqué le haut degré d'ouverture du Luxembourg, par nature tourné vers l'extérieur et son aptitude à construire des ponts entre entrepreneurs et entre pays voisins. Il a également insisté sur le côté pionnier et novateur du Grand-Duché dont certaines réussites industrielles peuvent être relativement méconnues en France mais n'en impactent pas moins de nombreux pans de l'économie mondiale (par exemple, ArcelorMittal, Guardian, IEE, Ceratizit...).

Sans oublier les partenariats publics et privés féconds en matière d'aérospatial depuis le lancement avant-gardiste de l'opérateur de satellites SES en 1985 (aujourd'hui leader mondial) jusqu'à l'initiative récente «Space Resources» qui vise à faire du Luxembourg le premier pays européen à se lancer dans la voie de l'exploration et l'exploitation des ressources minières de l'espace, le tout dans le respect des règles internationales puisque le Grand-Duché est aussi le premier pays à s'être doté d'un cadre législatif pour encadrer ces nouveaux défis.

Le directeur général de la Chambre de Commerce a également rappelé les raisons du

succès de l'économie luxembourgeoise qui tiennent à la fois aux fondamentaux économiques solides que le pays a à cœur de maintenir mais aussi à son environnement particulièrement propice aux affaires ou encore à l'agilité du pays et à sa faculté à anticiper et à s'adapter en permanence en se spécialisant dans des secteurs de niche. Carlo Thelen a mentionné à cet égard les performances grand-ducales en matière de finance, numérique ou encore logistique pour ne citer que ces exemples.

Enfin, son intervention s'est conclue sur la mission historique de la Chambre de Commerce luxembourgeoise, au service notamment de l'internationalisation des entreprises. Avec, dans cette optique, un large panel d'actions de support et d'accompagnement qui passent notamment par le lancement de structures telles que la House of Entrepreneurship, nyuko ainsi que les futurs House of Startups et Luxembourg City Incubator (LCI).

Ces deux dernières, sur le point d'être lancées en 2018, ont été décrites par Karin Schintgen, CEO de la House of Startups et Martin Guerin, CEO de Nyuko et du futur LCI (Luxembourg City Incubator).

Tom Baumert, CEO de la House of Entrepreneurship, a, quant à lui, détaillé la palette de services que la structure met gracieusement à la disposition des créateurs d'entreprises (conseil, aide par rapport aux formalités liées aux échanges commerciaux, orientation en matière de démarches de création ou cession/reprise d'entreprise, informations utiles sur les plans fiscal et juridique etc.).

Les participants ont ensuite pu poser des questions aux intervenants et prendre attache pour des réponses plus individualisées lorsque nécessaire.

Source : Chambre de Commerce